



Notes de la séance de la Commission d'établissement de Coteau-Fleuri

17 janvier 2019 à 19h00

Collège de Coteau Fleuri

- Parents :** Boschetti Olivier (BO), Concha Alfonso (CA) et Da Silva David (DSD)
- Professionnels :** Costa-Rubin Isabelle (CRI) et Lugon Isabelle (LI)
- Organisations :** Diday Isabelle (DI), Grandmottet Delphine (GD), Périllard Marianne (PM), Pupet Patrick (PP), Vuilleumier Rose Marie (VRM) et Breguet Zohrat (BZ)
- Autorités politiques :** -
- Invités :** -
- Excusés/absents :** Blanc Christine (BC), Donzé Manuel (DM), Essmaali Béchir (EB), Schiltknecht Lise (SL), Turin Bertschy Mélanie (TBM) et Zryd Centelighe Claude (ZCC)

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 07.11.2018
3. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
4. Flyers et affiches
5. Forum des associations
6. Projets 2019
7. Date et lieu de la prochaine séance
8. Divers et propositions individuelles



1 Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour (OJ)

L'OJ est accepté. Il y a deux divers évoqués par certains membres. Un point « logo » est ajouté par DSD (nouveau point 5).

2 Adoption du PV de la séance du 7 novembre 2018

Tous les membres ont reçu un exemplaire du PV.

Le PV est passé rapidement en revue. Il est accepté sans modifications.

3 Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction

DSD n'a toujours pas de nouvelles s'agissant du quart politique, il va encore relancer.

WMD est remplacé formellement par BZ, comme évoqué lors de la dernière séance. WMD pourra participer de temps à autre aux séances, en remplacement de BZ, s'il le souhaite.

Suite à un mail adressé par DSD, EB a exposé son intérêt à rester au sein de la CET et à participer aux séances, tout en évoquant qu'il lui est difficile de venir vu les entraînements qu'il chapeaute. Les membres décident de laisser encore « une chance » à EB pour voir s'il vient à la prochaine séance. Dans le cas où il ne viendrait pas, une décision sera prise au sujet de son éventuel remplacement dès lors que plusieurs parents se sont dit intéressés à participer à la CET.

4 Flyers et affiches

DSD expose qu'il a fait imprimer 2500 flyers. 1000 flyers ont été remis aux classes. 500 flyers sont remis par DSD pour les APEMS. Il reste donc environ 1000 flyers au Collège de Coteau-Fleuri. Ils pourront être utilisés, par exemple, à la prochaine rentrée scolaire.

Des affiches ont également été commandées, soit vingt affiches A2, cinq affiches A1 et une affiche A0. Elles sont à disposition et se trouvent au Collège de Coteau-Fleuri.

Le tout a coûté CHF 480.-. Ce montant a été remboursé à DSD.

5 Logo

Des propositions de logo de la CET sont présentées à la Commission. Elles sont discutées, notamment les couleurs choisies.

La Commission estime, vu les diverses modifications requises, que la graphiste doit être rétribué pour son travail (pour l'heure, elle ne souhaitait aucune rétribution pour son travail).

Le logo « H » est préféré par la CET, avec le texte en dessous, comme le logo « A ». DSD transmettra un fichier du flyer pour que les couleurs puissent être adaptées.

6 Forum des associations

Une séance a été fixée en décembre chez ZCC. Les modalités de ce forum ont été discutées, notamment en termes d'horaires. Une liste des associations (document de travail pour l'heure) a été



établie ; elle est remise aux membres. Elle est passée en revue, corrigée et complétée. Ce document sera mis sur le Drive par DSD afin que chacun puisse l'étudier et proposer d'autres modifications ou compléments. Celles-ci pourront être faites jusqu'à fin janvier. Le but est que la liste soit finalisée début février afin de permettre l'envoi aux associations. DSD signera le courrier dans sa version définitive.

Le futur courrier et le formulaire qui seront adressés aux associations pour leur proposer de participer au forum ont été établis. Ils sont également remis aux membres. Là aussi, ces documents seront mis sur le Drive par DSD.

L'envoi sera fait par courrier postal et mail. Il sera indiqué que le formulaire peut aussi être rempli en ligne. DSD créera le lien internet.

Pour la Maison de Quartier, seule la date du 18 mai 2019 est possible. Si le forum se déroule au Collège de Coteau-Fleuri, la date du 11 mai 2019 pourrait éventuellement également être retenue.

Après discussion, les membres décident d'arrêter définitivement la date du 18 mai 2019, de 10h00 à 14h00. Des démarches vont être entreprises pour savoir si le forum pourrait se dérouler au Collège.

Il faudra certainement prévoir quelque chose à boire et à manger.

7 Projets 2019

DSD demande si un des membres a une idée de thématique. Il évoque des thèmes, comme le développement durable, qui pourraient être abordés pendant le forum.

CA propose de mettre une boîte à idée lors du forum. La proposition est bien reçue par les membres.

8 Date et lieu de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée le 13 mars 2019, à 19h00 au Collège de Chailly.

9 Divers et propositions individuelles

LI présente un premier divers : LI explique qu'elle s'occupe du Conseil des élèves. Le Conseil a établi deux courriers (un pour la Directrice, un pour la CET). La lettre à la CET est lue. Elle est jointe au présent PV. Le thème de cette lettre est un projet de sortie à la piscine de Bellerive, le projet alternatif (si l'autre projet n'est pas envisageable) est une sortie cinéma.

Cette lettre est discutée. LI expose qu'en premier lieu, elle était assez réticente. Dans un deuxième temps, et après discussion avec le Conseil des élèves, elle est un peu plus ouverte. En effet, les élèves ont évoqué plusieurs modalités pendant la sortie. La Direction est très réticente, vu le caractère dangereux d'une telle sortie. Le projet cinéma semble préférable.

Un premier courrier va être adressé au Conseil des élèves, pour accuser réception du courrier. DSD va faire un projet de courrier qu'il soumettra au bureau de la CET avant envoi.

GD présente un second divers : elle n'a pas encore été approchée par le Conseil des élèves du Collège de Chailly. Elle ne perd pas de vue ce Conseil. D'autre part, un bureau d'écoute mobile va être mis en place par la Maison de quartier. La Ville est partie prenante et des fonds ont été alloués dans ce projet car il a été retenu dans le cadre de la campagne « Le Respect, c'est la Base ».

VRM présente un troisième divers : les 20 ans des APEMS lausannois seront fêtés cette année. Un projet de festival (« APEMStival ») est en cours d'élaboration. Il aurait lieu le 28 mai de 16h00 à 21h00. Il aura peut-être lieu à Sauvabelin.

BZ présente et remet aux membres un document présentant les activités de l'association L'Escale des voisins, dont la préparation d'une comédie musicale.

Il n'y a pas d'autres divers.

La séance est levée à : 20h55.

Olivier Boschetti

Secrétaire

Lausanne, le 18 janvier 2019

.

Lausanne, août 2019/SEP+S/mtl

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
sepscet@lausanne.ch